



Bulletin d'adhésion 2017 / 2018 Jeunes 10 - 14 ans.

Nom (en majuscules) Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe : M F

Adresse :

Ville : Code postal :

Tel : 01..... Tel : 06.....

Adresse e-mail :@.....

Autorisation parentale

Je soussigné (nom, prénom).....

demeurant

représentant légal du jeune (nom, prénom)

L'autorise à pratiquer, au sein du team cycliste du Stade de l'Est Pavillonnais, les activités cyclistes du mercredi après-midi, de 14h00 à 16h00.

Autorise les accompagnateurs à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisation, etc.) sous réserve d'être informé dans les plus brefs délais.

Je suis informé que cette adhésion s'accompagne d'une demande de licence auprès de la fédération Ufolep et donne droit, conformément au code du sport, à la couverture assurance responsabilité civile et individuelle accident souscrite par le club auprès de la Macif Ile de France. Je reconnais avoir pris connaissance des garanties proposées (voir plus bas) et les accepte.

Droit à l'image. J'accepte que les photos sur lesquelles figure mon enfant soient utilisées uniquement dans le but d'animer le site internet du team cycliste : www.teamcyclistesep.fr

Fait à le
(Signature)

Prix de l'adhésion et de la licence : 100 € pour l'année. Chèque à l'ordre du SEP cyclisme.

Le club fournit contre une caution de 50 €, une veste d'entraînement thermique pour l'hiver et un maillot et cuissard d'été.

L'enfant doit fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de moins d'un an.

Lors des sorties il devra être porteur d'un casque rigide, de gants cyclistes, d'un collant de cycliste, d'un imperméable en cas de pluie, de vêtements de rechange et être en possession d'un VTT en bon état de marche.

Garanties des dommages corporels dus à un accident :

Décès : capital dû : 6098 €. Frais d'obsèques 1525 €. Invalidité. L'indemnité est progressive selon l'importance de l'invalidité. Le plafond indiqué est à multiplier par le taux d'invalidité retenu. 1 à 9% : 15 245 € ; 10 à 39 % : 30 490 € ; 40 à 65 % : 76 224 € ; 66% et plus : 121 960 €. Frais médicaux : A charge 458 €, dont frais d'optique 77 €. Autres prothèses 153 €.